

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18459 - 72ÈME ANNÉE

## Rencontre avec George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer

## Le PCR pour un grand débat sur la loi pour l'égalité réelle



La délégation du PCR : Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan.

En visite à La Réunion, la ministre des Outre-mer a invité le PCR à une rencontre ce 4 juillet à la préfecture. Voici le communiqué rendu public par le PCR à la suite de cet échange.

Suite à une lettre ouverte adressée jeudi à la ministre des Outre-mer, le Parti communiste réunionnais a été invité à une rencontre par Mme George Pau-Langevin. La délégation était composée d'Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan. C'est la première fois depuis le début du mandat de François Hollande que le PCR en tant que tel était reçu à ce niveau.

L'échange a porté sur les points abordés dans la lettre ouverte.

1. Le PCR a pris acte de la déclaration du Président de la République qui a annoncé une grande loi sur l'égalité réelle. Il a aussi rappelé à la ministre le problème des inégalités de revenus à La Réunion. L'échéance de la loi approche car le vote va se réaliser dans quelques mois. Les choses avancent car le gouvernement a déjà transmis au CESE et au Conseil d'État le titre premier du projet de loi. La rencontre a été l'occasion pour le PCR de remettre à la ministre ses propositions sur l'égalité réelle. Ceci souligne pour le PCR l'importance de lancer un débat sur ce sujet.

Le PCR a indiqué à la ministre qu'il regrette qu'il n'y ait pas une concertation sur ce point, une discussion, un débat pas seulement avec les édiles mais l'ensemble des forces vives de La Réunion.

2. Le PCR a également présenté à la ministre des problèmes d'actualité qui vont impacter l'avenir. C'est le cas de la filière canne-sucre, où l'Europe n'a toujours pas dit oui aux 38 millions d'euros. Tout le monde se veut rassurant, mais au-delà de cette aide supplémentaire se pose à long terme le problème de la filière avec la disparition du quota et du prix garantis. Le préfet a initié un groupe de travail. Le PCR a rappelé que quand il y a eu l'annonce de la fin des quotas laitiers, le ministre a pris l'initiative de mettre en place un groupe de travail. D'autant plus que des menaces se précisent sur la filière. Ce sont les accords signés entre l'Union européenne et certains pays pour l'importation de sucres spéciaux sur le même marché que le sucre réunionnais. De plus, nous risquons la restriction du marché avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

3. Le PCR a aussi abordé avec la ministre la question de l'Accord de partenariat économique (APE) entre les pays voisins et l'Union européenne. Lors du sommet de Moroni en 2014, les États membres ont demandé à la COI d'accélérer les négociations de l'APE avec l'Union européenne. La réponse du secrétaire d'État aux Affaires européennes laisse le PCR perplexe. Il dit que les collectivités réunionnaises sont associées à ces négociations. Ou bien ces collectivités de La Réunion gardent le secret, ou alors elles ne sont pas associées. En effet, personne n'est au courant de rien.

4. Concernant Mayotte, le PCR considère que les problèmes sont devant nous. Ce que nous voyons n'est rien par rapport à ce qui va se produire. Il existe une pression démographique incontrôlée. Quand Valéry Giscard d'Estaing décide du référendum d'autodétermination des Comores, Mayotte avait 45.000 habitants. Elle en compte aujourd'hui officiellement 250.000 et va vers les 500.000 habitants. La tendance sera d'aller vers le département le plus proche. Pense-t-on sérieusement que La Réunion est en mesure d'accueillir des dizaines de

milliers de Mahorais dans les années qui viennent sans conséquence sur la cohésion sociale de notre pays ?

Le PCR a dès 1975 dénoncé cette décision de Giscard d'Estaing, et a dit à chaque gouvernement français de ne pas persévérer dans cette voie.

5. Au sujet de l'emploi, le PCR a indiqué à la ministre constater des signes d'une légère amélioration mais qui ne remettent pas en cause la tendance de fond qui est le chômage massif, qui touche toutes les catégories. Les emplois aidés contribuent à atténuer les effets du chômage. Le PCR a de nouveau défendu la proposition de deux grands services d'intérêt public gérés par une structure neutre composée des représentants de l'État, des collectivités, de syndicats et de chômeurs. Deux objectifs : ouvrir des perspectives d'emplois durables, et mettre fin au clientélisme.

Le PCR a aussi souligné que l'État est confronté à la sortie de 1.463 emplois d'avenir cette année, dont on ne connaît pas le sort.

Conclusion :

La future loi pour l'égalité réelle dans l'Outre-mer doit donc donner lieu à un grand débat et nous avons des propositions que nous sommes prêtes à partager. Cette loi doit abolir les inégalités réelles dans La Réunion. Cela passe par une nouvelle politique qui viendrait améliorer le pouvoir d'achat, notamment des plus pauvres.

Concernant la gouvernance, le PCR a rappelé l'importance de la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution pour mettre en place une assemblée territoriale unique.

La ministre des Outre-mer a fait part de son intérêt sur plusieurs sujets. Le PCR a insisté pour que le débat sur l'avenir de La Réunion se fasse avec les Réunionnais.

**Les co-secrétaires généraux du PCR**  
**Yvan Dejean, Maurice Gironcel,**  
**Ary Yée Chong Tchi Kan**

## Édito

# L'Irak victime d'une arme de destruction massive créée par Washington

**D**imanche, plus de 200 personnes sont mortes dans un attentat-suicide à Bagdad, capitale de l'Irak. En Irak, les attentats se sont multipliés depuis plusieurs années. Après le groupe Al Qaïda de Ben Laden, c'est maintenant celui de l'État islamique qui a pris le relais.

Cela fait maintenant 13 ans que le gouvernement des États-Unis a déclenché l'invasion de l'Irak. Cette décision s'est faite sur la base d'un mensonge, proféré à la tribune du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il faut se rappeler de Colin Powell, le ministre étatsunien, brandissant une fiole à la main qui devait contenir un extrait d'arme de destruction massive, disait-il. Pour appuyer sa manipulation, des images étaient projetées prétendant que l'Irak se constituait un arsenal d'armes chimiques. Plusieurs gouvernements ont alors suivi Washington. Plusieurs années plus tard, il fallait se rendre à l'évidence : il n'y avait pas d'arme de destruction massive.

Depuis cette invasion, les Irakiens doivent faire à la menace permanente d'attentats. Une catastrophe aussi dramatique que la prise d'otage du Bataclan peut avoir lieu n'importe quand, et plusieurs fois dans l'année. On ne compte plus les attentats meurtriers perpétrés avec des voitures piégées ou des kamikazes, qui font à chaque fois des dizaines de victimes. Cette situation s'est aggravée depuis 2011, quand les gouvernements occidentaux et leurs alliés ont choisi d'intervenir dans la guerre civile en Syrie. Ils ont favorisé le

renforcement d'un groupe armé, l'État islamique, qui était utilisé contre les forces syriennes. Mais voyant qu'il n'arrivait pas à vaincre en Syrie, l'État islamique s'est retourné vers l'Irak où il a rapidement conquis d'importants territoires. Cette campagne lui a permis ensuite de proclamer la création d'un nouvel État à cheval sur l'Irak et la Syrie.

La violence s'est alors intensifiée dans la région. Daech a choisi de porter la guerre au cœur des capitales des gouvernements alliés des États-Unis. La France a été touchée, la Turquie a subi plusieurs attentats meurtriers. Mais dimanche, l'attaque d'un marché à Bagdad a fait un nombre de victimes encore plus important. Les images de l'attaque décrivent les dégâts d'une arme de destruction massive, qui a tué au moins 200 personnes en un instant. En 2003, il n'existait pas d'arme de destruction massive en Irak, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Nouvelle journée de mobilisation de l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF

# Contre la loi Travail : appel au rassemblement devant la Préfecture

Nouvelle journée de mobilisation aujourd'hui contre le projet de loi travail. L'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF donne rendez-vous ce matin devant la Préfecture.



Depuis plus de trois mois, c'est la mobilisation contre le projet de loi El Khomri. Ce texte remet en cause d'importantes conquêtes sociales. Après l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale avec l'usage par le gouvernement de l'article 49-3, puis après l'adoption par le Sénat d'un projet de loi revenu au texte initial, c'est de nouveau aux députés de se prononcer. Le débat parlementaire n'a pas changé le fond du texte. Ce projet de loi veut

en effet permettre de faciliter les licenciements, il sacrifie les conventions collectives au profit des accords d'entreprise, et il porte une attaque frontale contre les syndicats en permettant à des organisations minoritaires de dicter leurs lois dans une société. C'est pourquoi depuis trois mois, la mobilisation ne faiblit pas. À La Réunion, elle s'organise autour de l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF. Le mouvement est soutenu depuis le début par le Parti

communiste réunionnais. En effet, si en France les mesures suscitent l'indignation, l'application de la loi Travail à La Réunion aurait des conséquences bien plus importantes. En effet, dans une île où le taux de chômage dépasse largement les 20 %, et où plus de la moitié des jeunes sont privés d'emploi, les mesures visant à faciliter les licenciements n'arrangeront pas la situation. Avec la pression permanente du chômage, comment imaginer que les travailleurs puissent être dans une bonne position pour négocier un accord d'entreprise qui arrive à s'aligner sur la convention collective ?

À La Réunion, ce sont les jeunes qui ouvrent les manifestations, car ce sont eux qui sont menacés par une vie entière de précarité.

La revendication des syndicats reste la même. Ils demandent le retrait d'un projet de loi impossible à amender dans le sens des intérêts des travailleurs. Pour cette nouvelle journée d'action, l'Intersyndicale de La Réunion appelle donc à un rassemblement devant la préfecture ce matin.

*M.M.*

## La ministre des Outre-mer à La Réunion

# Premier jour de visite pour George Pau-Langevin

George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, a commencé hier sa visite à La Réunion. Après avoir rencontré le PCR, le premier volet de son programme officiel se déroulait à la Préfecture. Elle a participé à la signature d'une convention avec l'ordre des experts comptables. Le but est d'appuyer plus efficacement les TPE et PME.

La ministre était ensuite dans l'Est, à Saint-Benoît. Aux côtés de Thierry Repentin, délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat, et du maire Jean-Claude Fruteau, elle a inauguré des logements sociaux et a rencontré des locataires de la SIDR. La dernière séquence du programme officiel de la journée s'est déroulée dans les locaux de

l'Agence française de développement, un partenaire financier des collectivités territoriales réunionnaises.

George Pau-Langevin a conclu sa première journée de visite par un passage sur le plateau d'Antenne Réunion.

## Message de la Croix-Rouge

# En cette fin de mois sacré du Ramadan, le Président du CICR en appelle à l'Humanité de toutes les parties au conflit

En cette fin du mois sacré du Ramadan, le Président du CICR, déplore les niveaux de souffrance jamais atteints en Syrie et en Irak où les populations vivent quotidiennement dans la peur et une terrifiante incertitude. Peter Maurer en appelle à toutes les personnes dont l'influence sur le conflit placera au centre des préoccupations le respect de la dignité humaine.

En Syrie et en Irak, des centaines de milliers de personnes ont été tuées tandis que des millions d'autres ont été contraintes de fuir leurs maisons. Il y aurait aujourd'hui 10 millions de personnes déplacées à l'intérieur des frontières de ces deux États.

«Les populations ont besoin de dirigeants courageux pour croire en l'Humanité, pour protéger les maisons, les écoles, les hôpitaux, pour épargner les civils et traiter dignement les personnes capturées, insiste Peter Maurer. Ils doivent aussi permettre et faciliter l'accès d'une aide humanitaire neutre et impartiale».

Depuis des années, les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fournissent de l'aide aux personnes à toutes les personnes affectées par le conflit. Le CICR, quant à lui, assure en Syrie l'accès à l'eau potable et le traitement des eaux usées pour 6 millions de personnes. En Irak, plus d'un million de civils

reçoivent une assistance en nourriture et en eau potable ainsi que des moyens médicaux.

« Le CICR, en tant qu'intermédiaire neutre dans les conflits, est prêt à discuter avec toutes les personnes qui peuvent améliorer l'accès humanitaire aux populations, poursuit Peter Maurer. Toutes les parties aux conflits armés sont tenues de respecter les lois et coutumes de la guerre pour la simple raison qu'elles sont la base de notre humanité commune ».

## Chrétiens et musulmans : bénéficiaires et instruments de la miséricorde divine

Chers amis musulmans, c'est avec joie que vous communique un passage du message du cardinal Jean-Louis Tauran, président du « Dialogue Interreligieux » à Rome pour la fête de l'Eid-ul-Fitr. Ce message fait allusion à un contexte mondial aujourd'hui dramatique et explosif. D'où l'invocation particulière de la Miséricorde de Dieu afin d'être miséricordieux.

«Votre pèlerinage (hajj) aux Lieux saints, principalement la Mecque et Médine, est sûrement pour vous une occasion privilégiée de faire l'expérience de la miséricorde de Dieu. En effet, parmi les célèbres souhaits adressés aux pèlerins musulmans se trouve celui-ci : « Je vous souhaite un pèlerinage béni, des efforts louables et le pardon de vos péchés ». La réalisation d'un pèlerinage pour l'obtention de la part du Dieu Miséricordieux du pardon des péchés, pour les vivants et pour les morts, est véritablement une pratique remarquable parmi les croyants.

Nous, chrétiens et musulmans, nous sommes appelés à faire de notre

mieux pour imiter Dieu. Lui, le Miséricordieux, nous demande d'être miséricordieux et compatissants envers les autres, en particulier envers ceux qui se trouvent confrontés à toute sorte de besoin. Il nous appelle, en outre, à nous pardonner les uns les autres.

Quand nous regardons l'humanité d'aujourd'hui, nous éprouvons de la tristesse à cause des nombreuses victimes des conflits et de la violence – nous pensons ici, en particulier, aux personnes âgées, aux enfants, aux femmes, et spécialement à ceux qui sont en proie au trafic des êtres humains – ; nous pensons aussi à tous ceux, nombreux, qu'affligent la pauvreté, la maladie, la dépendance, les catastrophes naturelles et le chômage.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces réalités ou détourner notre regard de ces souffrances. Il est vrai que les situations sont souvent très complexes et que leur solution dépasse nos capacités. Il devient vital, par conséquent, que tous œuvrent ensemble pour venir au secours de ceux qui sont dans le besoin, indépendamment de leur

appartenance ethnique ou religieuse. C'est donc une source de grand espoir d'apprendre que des musulmans et des chrétiens travaillent main dans la main pour aider les nécessiteux. Ainsi, nous obéissons à un commandement important dans nos religions respectives ; nous manifestons, de la sorte, la Miséricorde de Dieu et nous offrons, en tant qu'individus et en tant que communautés, un témoignage plus crédible de nos convictions.

Que Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux nous aide à toujours marcher sur le chemin de la bonté et de la compassion ! »

Chers amis musulmans de La Réunion, en vous transmettant les vœux du cardinal Tauran, notre prière rejoint celle du pape François implorant pour vous et pour ceux qui vous sont chers, d'abondantes bénédictions et une joie durable de l'Eid-ul-Fitr ! Belle fête à vous tous !

Le 4 juillet 2016

**Monseigneur Gilbert Aubry**

# Oté

## An parlann Michel Rocard : kom di lo patoi, si li té gran, li lé gran pou li, pa pou moin !

*Misèl Rocard i sort désédé é oila ké lo kèr dé gronouy i shant son louanj. Sa in gran bononm ! Sa l'avé z'idé klèr ! Sa té i oi l'avnir konmsi li oi dann in liv rouvèr ! Sa la modèrniz la gosh ! Sétaki i vant ali, sétaki i shant son kouplé ! Gosh konm droit, shakinn i tir son flite pou zoué in sinfoni la flatrè.*

*Zot lé dakor avèk moin kan mi di azot : shakinn I oi l'èr dsi son mont-braslé, ali, pa si dsi sète lé z'ot. Donk si li la fé gran-gran z'afèr, tanmyé pou li é pou sak i vant ali, mé l'androi mi lé, moin la pa vi. Li lété troi z'ané promyé minis é pandan troi z'ané nout parti la pa arète tir signal d'alarm pou in vré solisyon pou nout problèm rényoné dann l'oséan indien san zamé k'i ékout ali. Sèl komantèr méisyé Rocard : i fo pa rode lo bèr, avèk l'arzan lo bèr...2pi la krémyèr par dsi lo marshé.*

*Lé ga, di amoin si li la touth lo Frans-afrik dann sans k'i fo ! Mi pans pa. Di amoin si li la fini la dékolonizasyon ! Di amoin si li la trouv in solisyon pou arète lo néo-kolonyalis, isi épi dann lé z'ot péi lo l'ansien anpir fransé ! Li la pa fé tousala. Di amoin si li la antrovi avan lé z'ot la késtyonn lo réshofman klimatik ! Mi pans pa : La Frans, konm La Rényon té forsé atann Paul Vèrgès pou signal in gro problèm konmsa.. Mi di é mi répète, mi oi l'èr dsi mon la montr, pa dsi sète lé zot.donk mi pé di par l'fète Méisyé Rocard la pa in gran rényoné, ni in gran vizyonèr pou l'outro-mèr.*

*Mi arète la é mi domann azot kontinyé dir li té gran pars konm di lo kont si li té gran, li té gran pou li ! Pa pou moin ! Pa pou moin ditou !*

*Nb : Li a fé lo rmi ? Bravo ! Mé li té kont k'i aplik pa sa dann bann péi l'outre-mèr. Sé li k'la di sa : la pa nou !*

**Justin**

**« Poul na gran gèl, pou sa mèm li pèrd son z'èf » - In kozman po la rout**

Sa sé in kékshoz k'i bote amoin pou vréman. Akoz sa ? Pars moin la fine konprann dopi lontan, si ou i gingn pa respèk in sèrtin sogré é bin lé shoz i gate pou ou, pa zordi pa domin, mé apré-domin. Pars zot i koné bien néna dé shoz i fo dir, na dé shoz i fo s'an pasé d'dir. Tro dir sé donn demoun do boi pou tap out rin. Pa di rasé, sé fèr konprann ou i fé pa konfyans é ou lé pèrdan dann in zé konmsa. Pou arvir dsi lo poul : li ponn épi mèm l'androi li komans kakayé. Si tèlman ké son z'ènmi é mi mète la-dan demoun i débisk son ni an vitès épi i vol son z'èf. Alor mi pans i fo zot i méfyé ! oin osi biensir ! Alé : ni artrouv pli d'van !